

Fiche signalétique
89-250-887/DD

SECTION 1 - IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT : ARCAIR PROTEX ALCLEAN
NUMÉROS DE RÉFÉRENCE : 57-021-200, 57-014-000, 57-055-000
UTILISATION : Épurateur à l'aluminium et désoxydant
FABRIQUÉ PAR : Dynaflux, Inc. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 800-334-4420
ADRESSE : 241 Brown Farm Road
VILLE : Cartersville ÉTAT : Géorgie CODE POSTAL : 30120
DISTRIBUÉ PAR : TWECO Products, Inc NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : (940)566-2000
ADRESSE : 2800 Airport Road
VILLE : Denton ÉTAT : Texas CODE POSTAL : 76207
RÉDIGÉ PAR : Terry Fulks NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : (940)566-2000
DATE DE RÉDACTION : Juin 1989 DATE DE RÉVISION : 31 janvier 2008
SECTION 2 - COMPOSANTS DANGEREUX

COMPOSANTS DANGEREUX	%/POIDS	NUMÉRO CAS	LEP OSHA	Valeurs-seuils ACGIH
Acide phosphorique	9 - 9,6	7664-38-2	1 mg/m3	1 mg/m3
Bifluorure d'ammonium	1 - 5	1341-49-7	N.Ét.	N.Ét.
Inerte	Balance	---	---	---

SECTION 313. INFORMATIONS FOURNIES PAR LE FOURNISSEUR

CE PRODUIT CONTIENT DES [X] NE CONTIENT PAS DE [] PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES SOUMIS AUX EXIGENCES DE DÉCLARATION DE LA SECTION 313 DE L'ACTE SE RÉFÉRANT AU DROIT D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ ET AUX MESURES D'URGENCE DATANT DE 1986 ET DE LA NORME 40 CFR 372.

NUMÉRO CAS	NOM DU PRODUIT CHIMIQUE	%
7664-38-2	Acide phosphorique	<10

CES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE INCLUSES DANS TOUTES LES FICHES SIGNALÉTIQUES COPIÉES ET DISTRIBUÉES POUR CE PRODUIT.

SECTION 3 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide ODEUR ET APPARENCE : Solvant/acétique, liquide bleu
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) : 17 DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) : N.D. TAUX
D'ÉVAPORATION : eau POINT D'ÉBULLITION (F/C) : 212 F/100 C POINT DE SOLIDIFICATION
(F/C) : 13 F/-10 C pH : 2,5 MASSE SPÉCIFIQUE : 1,139 SOLUBILITÉ : Soluble

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ : Oui [] Non [X] SI OUI, MOYENS D'EXTINCTION : S/O
POINT D'ÉCLAIR (F/C) et MÉTHODE : Au-delà des limites COC LIMITE D'INFLAMMABILITÉ :
S/O LIE : S/O LSE : S/O RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS :
Aucun

S/O : SANS OBJET ; N.D. : NON DISPONIBLE ; N.ÉT. : NON ÉTABLI
SYSTÈME DE CLASSIFICATION NFPA : 0 - INSIGNIFIANT ; 1 - FAIBLE ; 2 - MODÉRÉ ;
3 - ÉLEVÉ ; 4 - EXTRÊME
Santé = 3 Inflammabilité = 0 Auto-réactivité = 0 Spécial = aucun
CLASSIFICATION SIMDUT : CLASSE "E"

SECTION 5 - RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : Oui [X] Non [] SI NON, CONDITIONS À ÉVITER : S/O
 INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES : Oui [] Non [X] SI OUI, LESQUELLES ?
 Les matériaux alcalins se neutralisent POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Peut se produire
 [] Ne se produira pas [X] CONDITIONS À ÉVITER : S/O PRODUITS DE DÉCOMPOSITION
 DANGEREUX : Aucun connu

SECTION 6 - RISQUES LIÉS À LA SANTÉ

VOIES D'ABSORPTION : CONTACT CUTANÉ [X] ABSORPTION CUTANÉE [] CONTACT AVEC LES
 YEUX [X] INHALATION [X] INGESTION [X]
 EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË/CHRONIQUE AU PRODUIT : Inconnus - voir les mesures de
 premiers soins ci-dessous TOXICITÉ : ACIDE PHOSPHORIQUE : Orale, Rat ; LD50 :
 1530 mg/kg PROPRIÉTÉS CANCÉROGÈNES : Non indiquées SIGNES ET SYMPTÔMES D'UNE
 EXPOSITION : L'ingestion est nocive car elle peut provoquer des brûlures à l'acide et un
 empoisonnement au fluorure ÉTATS MÉDICAUX SOUS-JACENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AGGRAVÉS
 PAR L'EXPOSITION : Inconnus MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS : 1. INHALATION :
 Faire sortir la personne au grand air ; 2. YEUX : Rincer immédiatement à l'eau -
 APPELER UN MÉDECIN ; 3. PEAU : Laver immédiatement au savon et à l'eau. Consulter un
 médecin si l'irritation persiste ; 4. INGESTION : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT !
 Boire du lait ou des antiacides en grande quantité, APPELER UN MÉDECIN !

SECTION 7 - PRÉCAUTIONS À OBSERVER POUR UNE MANIPULATION ET UNE UTILISATION SANS RISQUES

MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL : Éviter toute dispersion et tout
 contact. Absorber le produit déversé par un moyen approprié. Neutraliser avec du
 bicarbonate. Rincer la zone avec de l'eau. MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS :
 Éliminer conformément à la réglementation en vigueur pour les déchets inorganiques.
 PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION ET DU STOCKAGE : Stocker dans des
 récipients résistants aux acides, à l'écart de matériaux caustiques AUTRES
 PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS !!!

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : S/O si utilisé en zone découverte (non confinée).
 Dans des zones fermées, s'assurer d'un apport d'air frais, utiliser un masque
 respiratoire à débit continu pour les expositions allant de 25 à 49 mg/m³ ; au-dessus de
 49 mg/m³ , utiliser un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode
 pression positive GANTS : En caoutchouc MASQUE RESPIRATOIRE : Voir ci-dessus
 PROTECTION DES YEUX : Lunettes de protection CHAUSSURES DE PROTECTION : S/O
 VÊTEMENTS : S/O AUTRES : S/O VENTILATION : Évacuation locale mécanique pour
 maintenir les niveaux en dessous des valeurs-seuils ACGIH APPLICATION SPÉCIALE : S/O
 MESURES D'HYGIÈNE/DE TRAVAIL : Éviter de contaminer les aliments et le tabac par mesure
 d'hygiène

CES DONNÉES SONT FOURNIES EN TOUTE BONNE FOI ET SE RÉFÈRENT À DES VALEURS TYPES. IL NE
 S'AGIT EN AUCUN CAS DE SPÉCIFICATIONS EXPLICITES OU IMPLICITES DU PRODUIT. LES MESURES
 D'HYGIÈNE ET PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION RECOMMANDÉES SONT SUPPOSÉES ÊTRE EXACTES,
 CEPENDANT CES RECOMMANDATIONS DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU CONTEXTE SPÉCIFIQUE DE
 L'UTILISATION ET IL REVIENT À L'UTILISATEUR DE LES JUGER APPROPRIÉES.